La Section locale de Montréal
du Syndicat des Travailleurs et Travailleuses des postes

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 3100
Montréal (Québec) H2M 2V6

Téléphone : (514) 593-3953
Télécopieur : (514) 593-3959

montreal350@sttpmtl.com

RÉSOLUTION - OCTOBRE 2026

PROJET DE LOI C-39

Proposé par : Jean-Philippe Fortin

Le comité exécutif local recommande l'adoption de la résolution.

ATTENDU QUE le gouvernement Carney utilise les tensions avec les États-Unis comme excuse pour s'attaquer au droit de grève, à la protection de l'environnement et aux droits des peuples autochtones avec le projet de loi C-39;

ATTENDU QUE le STTP national s'est déjà prononcé publiquement contre le projet de loi C-39 parce qu'il menace le droit de grève et risque de solidifier l'Article 107 du Code canadien du travail;

ATTENDU QUE les statuts nationaux au paragraphe 1.02 indique que notre syndicat « [travaille] à faire supprimer des lois toutes dispositions restreignant le droit à la libre négociation: »;

IL EST RÉSOLU QUE la Section locale de Montréal diffuse d'ici au 6 novembre 2026 une circulaire/affiche dans tous les dépôts de la Section locale et sur les médias sociaux dénonçant le projet de loi C-39, résumant les arguments contre le projet de loi, encourageant la participation aux manifestations syndicales contre C-39 et à écrire à son député.

PROPOSÉ **APPUYÉ** **ADOPTÉ**

☐ Ass. générale 28 octobre 2026

Affiliations :
Congrès du Travail du Canada
Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ)
Conseil régional (CRFTQ)
Montréal métropolitain